

Manuel de procédures

AME Mampita

Présentation

Les Ateliers mère-enfant organisés par le volet social de l'association Mampita, proposent aux mamans et à leur bébé de moins de trois ans un espace et des activités qui visent à créer et renforcer une relation mère-enfant harmonieuse pour garantir l'éveil et le bon développement psychomoteur de l'enfant.

Objectif général

Contribuer au bon développement des enfants en encourageant l'instauration d'une relation mère-enfant saine et stimulante entre 0 et 3 ans.

Objectifs spécifiques

Renforcer les femmes dans leur rôle de mère en s'appuyant sur l'échange et la réduction de l'isolement social :

- Soutenir et écouter les mamans
- Encourager l'expression du discours maternel
- Sécuriser la maman dans son rôle de mère, dans l'apprentissage de sa fonction maternelle et dans l'histoire qu'elle construit avec son enfant

Aider les mères à prendre conscience de leur rôle déterminant dans le développement de leur enfant et favoriser l'apprentissage ou le renforcement des compétences maternelles ou pratiques de maternage :

- Repérer les éventuels retards de développement, les carences chez l'enfant
- Informer les mères sur les besoins de l'enfant dans son développement et les étapes du développement psychomoteur de l'enfant
- Aider les mères à comprendre, identifier les besoins de leur bébé
- Apprendre aux mamans à repérer les signes d'alerte chez leur enfant

Favoriser et stimuler la mise en place durable d'une bonne relation mère-enfant pour éveiller et stimuler les capacités de l'enfant et réduire les risques de négligence / maltraitances :

- Mettre en place des activités permettant aux mères de prendre conscience de l'impact de leur relation avec leur enfant sur le développement de ce dernier
- Favoriser la communication et l'interaction entre la mère et son bébé
- Travailler sur la séparation, aider la mère à encourager l'autonomie de l'enfant pour le développement de ses capacités et la compréhension de son environnement
- Valoriser les compétences des mamans et celles des enfants
- Traduire, médiatiser les interactions mère-enfant
- Repérer ou prévenir les situations à risque
- Déclencher un accompagnement familial complémentaire, en-dehors des ateliers, en cas d'identification de cas sociaux ou sanitaires inquiétants (mauvais état de santé de l'enfant, vaccinations non faites, ...)

Public

Toutes les mères issues des populations vulnérables de Mahajanga avec des enfants de zéro et trois ans, dont la négligence volontaire ou involontaire met en danger ou compromet le bon développement et la sécurité de l'enfant.

(Voir plus loin profil mères).

Les Ateliers

Les Ateliers se déroulent par cycles d'un an. Ils ont lieu une fois par semaine dans toutes les agences Mampita de Mahajanga.

Organisation :

Les ateliers ont une durée de deux heures. Un jour différent pour chaque agence :

- Pont Blanc : Lundi 15h – 17h
- Sotema : Mardi 15h – 17h
- Morafeno : Jeudi 15h – 17h

Salles :

Les ateliers se déroulent dans les salles de formation de Pont Blanc et Sotema et dans le CSB II du Fokontany de Mahabibo, pour l'agence de Morafeno.

Pour chaque atelier un gardien doit assurer la préparation de la salle :

- sortir les bancs et tous les meubles qui ne servent pas à l'atelier,
- les ranger de façon à ne pas perturber le bon fonctionnement de l'agence,
- nettoyer par terre avec du produit désinfectant
- couvrir les prises avec du scotch.

Le gardien doit être présent pour la fin de l'atelier afin de remettre la salle de formation en place.

Matériel :

Chaque agence compte avec le matériel de base nécessaire. L'entretien, le stockage et la sécurité du matériel sont de la responsabilité des AS et du CDAG.

Certains jouets sont affectés aux agences, mais un sac avec d'autres jouets sera amené à chaque atelier et retournera au siège après.

Une feuille de stock détaillant tout le matériel permet de connaître l'inventaire par agence, elle doit être signée par le CDAG et une animatrice responsable.

Il est formellement interdit d'utiliser le matériel pour des activités différentes et en-dehors des AME.

Animatrices :

Les deux animatrices de chaque agence sont responsables de la mise en place des ateliers et du bon déroulement des activités.

Elles doivent arriver à l'agence à 14h pour assurer la mise en place du matériel et être prêtes à accueillir les mères et leurs enfants à 15h.

Participants :

Chaque atelier peut accueillir jusqu'à dix mères avec leur bébé.

Une mère ne peut participer qu'avec un seul enfant. Dans le cas où une mère aurait deux enfants en âge d'assister aux ateliers le plus jeune doit être privilégié, sauf cas de détresse ou de négligence notable détecté chez l'aîné.

Exception : Une mère avec des jumeaux peut participer avec ses deux enfants après évaluation de son dossier par l'équipe social Mampita.

Procédure de sélection et Inscriptions :

Les mères qui participent aux ateliers peuvent s'y inscrire de trois façons :

- Mère AF : L'AS connaît la famille et identifie le besoin d'un travail en atelier. Elle sensibilise la mère et l'invite à y participer. L'AS présente le cas en réunion hebdomadaire ou en CZ. Elle enregistre la mère dans la [fiche d'inscription AME](#).
- Mère MC : Famille référée par un CA ou identifiée par l'AS en comité d'octroi (suite à une constatation de négligence envers un enfant de moins de trois ans). La mère peut aussi manifester spontanément son souhait de participer.

L'AS doit prévoir au minimum une VAD, collecter toutes les informations nécessaires et présenter le dossier en réunion hebdomadaire ou en CZ. Elle enregistre la mère dans la [fiche d'inscription AME](#).

- Mère extérieur : La mère ne fait pas partie de Mampita mais a entendu parler des ateliers et se rend en permanence sociale pour se renseigner. L'AS doit chercher à connaître sa motivation et l'informer clairement des objectifs de l'atelier. Au moins une VAD doit être faite pour collecter suffisamment d'informations. L'AS présente le dossier en réunion hebdomadaire ou en CZ. Elle enregistre la mère dans la [fiche d'inscription AME](#).

En réunion hebdomadaire ou en CZ, les dossiers sont présentés et examinés en fonction des critères d'admission (cf. ci-dessous) et du degré de priorité (cf. ci-dessous).

La décision est prise collégalement.

La décision peut être de 3 ordres :

- accord
- mise sur liste d'attente
- refus

Une fois cette décision prise, l'AS contacte la mère pour lui annoncer qu'elle fera partie (ou non) des ateliers et, en cas de décision favorable, lui remettre une [carte d'inscription](#) comprenant :

- les coordonnées de la famille
- jour et heure des ateliers
- un court rappel des principes à respecter pendant l'atelier.

En cas de désistement ou de radiation d'une mère, l'équipe décide collégalement des mères en atelier à intégrer en atelier, en fonction des critères de sélection et des priorités.

Critères d'admission

Une mère et son enfant de 0 à 2 an, voire, exceptionnellement, de 2 ans et demi.

Profils de mère prioritaires :

Fille-mère :

Mineures ayant donné naissance à un enfant. Il s'agit ici de cibler des femmes immatures ne pouvant pas assumer leur maternité de façon responsable et négligeant leur enfant, et mettant en danger sa sécurité et son développement.

Femme seule avec plusieurs enfants :

Mère ayant plusieurs enfants et abandonnée par le père des enfants. Elle doit satisfaire seule tous les besoins de la famille et dispose par conséquent d'un temps très réduit à consacrer à ses enfants.

Femme victime de violences :

Femme victime de violences conjugales quotidiennes de la part de son compagnon. Ambiance familiale violente créant un environnement nocif et menaçant pour l'enfant.

Femme vulnérable :

Mère qui ne rentre pas dans les autres catégories mais qui, à cause de son extrême vulnérabilité, néglige son enfant. La relation mère-enfant est faible ou inexistante. La mère ignore les besoins de base de l'enfant.

Femme moteur :

Mère qui entretient une bonne relation avec son enfant. Elle connaît les besoins de son enfant et sait y répondre. L'enfant est bien éveillé et se développe correctement.

Chaque atelier doit comporter deux femmes moteur.

Motifs de refus d'admission

Dans certains cas, la demande de participation aux ateliers doit être refusée :

- Mère alcoolique ou toxicomane
- Mère souffrant d'une maladie mentale grave ayant besoin d'un suivi psychiatrique
- Conditions matérielles absentes (pas de domicile fixe, déplacements longs et

réguliers en-dehors de la ville, AGR dont la mère ne peut s'absenter...)

- Enfant présentant un handicap important et ayant besoin d'un suivi médical et thérapeutique spécialisé
- Mère souhaitant la présence de son enfant aux ateliers avec quelqu'un d'autre qu'elle.

Exceptions : enfant dont la mère est totalement absente et qui est élevé par une autre femme jouant réellement le rôle de mère. Dans ce cas, trois VAD sont nécessaires pour confirmer l'abandon maternel et la présence régulière de la mère de substitution

- Personnes de la famille des animatrices

Motifs de radiation aux ateliers

L'assistance régulière aux ateliers est indispensable à l'atteinte des objectifs des AME. Les mères doivent faire le nécessaire pour se libérer et être ponctuelles les jours d'atelier, et y être présentes chaque semaine.

En cas de problème majeur, la mère doit prévenir l'AS responsable par téléphone ou à l'agence, soit le jour-même, soit le jour suivant.

Une mère qui serait absente à plus de trois ateliers consécutifs, sans aucune manifestation de sa part, perdrait automatiquement sa place.

La place laissée serait donnée à une nouvelle mère en liste d'attente.

Déroulement des ateliers :

Les AS doivent se trouver à partir de 14h dans les locaux où auront lieu les ateliers.

Elles s'assurent que la salle a été bien vidée et nettoyée correctement.

Elles mettent en place tout le matériel nécessaire (tapis, matelas, oreillers, mobile, jouets, baignoires, serviettes, savon, huile de coco, lecteur CD, paroles chansons, carton chaussures) avant l'heure de commencement des ateliers.

Vers 14h45 une AS assure l'accueil des mamans en-dehors de la salle et leur demander de patienter. L'autre se trouve dans la salle. A 15h les mères et les enfants sont invités à rentrer. Les AS les invitent à s'asseoir : pour les moins de 5 mois sur le matelas et pour les autres sur les tapis. Elle leur indique qu'il y a des jouets et que les enfants peuvent les prendre.

Une fois tout le monde arrivé et installé, une AS souhaite la bienvenue et fait son [introduction et le rappel d'objectifs](#). (Voir détail dans manuel procédures pour les AS).

Puis, après un court moment de jeu, on invite la première maman à donner un bain à son enfant. Soit de manière volontaire ou en cas de non réponse on propose à une par une de

venir le faire. Une AS part avec la première maman faire le bain et l'autre reste avec les jeux.

Le Bain :

5 min par enfant

Le principal objectif de cette activité **n'est pas de rendre propre l'enfant** mais de permettre à la mère et l'enfant de passer un moment privilégié en jouant dans l'eau. La mère lave l'enfant en s'adaptant à son rythme. L'idée est de développer le plaisir du toucher, du jeu avec l'eau. Cette activité favorise les stimulations sensorielles favorables au bon développement de l'enfant. Voir plus loin le rôle de l'animateur pendant le bain.

Après le bain, la mère et l'enfant vont rejoindre l'autre AS qui se trouve dans la salle pour le massage.

Le massage :

5 min par enfant

Le massage pratiqué pendant les ateliers **n'est pas un massage thérapeutique**. On ne pratique pas le massage pour soulager des douleurs ou combattre des maladies.

L'objectif est de favoriser la relation mère-enfant par le toucher, le contact visuel, le langage, l'apaisement du bébé. C'est un moment privilégié de communication où la mère est 100% avec l'enfant. Cela le rassure et le calme.

Le massage aide aussi l'enfant à prendre conscience de son corps, ce qui l'aide à comprendre sa singularité et petit à petit s'approprier la place qu'il occupe. La conscience du corps est une étape essentielle dans le développement de sa motricité.

L'idée est que les mères apprennent cette technique et la pratiquent à la maison aussi souvent que possible.

Note : Les temps doivent être respectés, mais les AS ne doivent pas presser les mamans et les enfants à finir l'activité.

Le dernier bain doit avoir lieu vers 16h20 et le dernier massage vers 16h30.

Les mères qui n'ont pas pu faire le bain ou le massage seront prioritaires dans la séance suivante.

Les jeux d'éveil

C'est la principale activité de l'atelier. Elle est présente pendant toute la durée de l'atelier.

Les jeux favorisent le développement sensoriel, moteur et les réflexes. Ils aident l'enfant à s'approprier le monde. C'est à travers le jeu que les enfants explorent et font l'expérience du monde qui les entoure. C'est le fondement de l'apprentissage. Il permettra plus tard d'assimiler le nouveau monde qui s'impose lors de l'entrée à l'école. C'est aussi le meilleur moyen de soigner un enfant négligé ou victime de violences ou traumatismes.

Il est donc important de comprendre l'importance de cette activité et motiver les mères à créer, en dehors des ateliers, des espaces de jeu pour les enfants et du temps pour le faire avec eux.

Comptines

A 16h45 les AS invitent les mamans à chanter avec leurs enfants. On leur donne les feuilles avec les paroles et on met la musique en route. Deux à trois comptines peuvent être chantées en fonction du temps restant.

Après les comptines, les AS invitent les mères à les aider ranger les jouets et surtout montrer comment apprendre les enfants à le faire (par la parole et l'exemple).

Suivi des familles

Des outils permettent d'évaluer les progrès de la relation mère-enfant et leur impact sur le développement des compétences maternelles et le développement psychomoteur de l'enfant.

Nous travaillons avec deux outils principaux :

- **Fiche d'observation hebdomadaire :**

Cette fiche synthétique est utilisée, lors du debriefing des équipes qui clôture chaque atelier, pour les cas qui ont particulièrement retenu l'attention des AS durant l'atelier, et demandent une analyse collective avant une éventuelle intervention au prochain atelier.

Dans cette fiche c'est l'observation de la relation mère-enfant qui est privilégiée. Elle permet de mesurer la relation basée sur quatre critères :

- **L'affection** (chaleur, proximité physique, expressions positives envers l'enfant...)
- **La réceptivité** (réponses aux signaux, émotions, paroles, intérêt porté à l'enfant et comportement de l'enfant...)

- **Encouragement** (soutien actif de l'exploration, des efforts, de l'habilité, des initiatives, de la curiosité, de la créativité et du jeu...)
- **La transmission** (conversation et jeu avec l'enfant partagés, stimulation de son intelligence, explications, questions que la mère pose à l'enfant...)

Cette fiche permet de suivre à chaque atelier certaines familles et de noter les aspects de la relation qui constitueront les pistes de travail. Des observations générales sur le comportement de la mère ou l'enfant pendant les activités sont aussi à noter dans cette fiche. Les décisions d'intervention, seront également notés...

- **Dossier famille :**

Ce dossier permet de réunir toutes les informations concernant la famille et l'évolution pendant les ateliers :

- Informations générales sur la famille (Agence, nom de la mère et l'enfant, date de naissance de l'enfant, statut de la famille chez Mampita entré et sortie AME, FKT, contact, date d'entrée aux ateliers, passage en AFD en cours d'atelier?)
- dates des bilans,
- bilans psychomoteur par tranches d'age et compétences maternelles (bilans à chaque fois que l'enfant franchit une tranche d'age 0-3 mois, 4-6 mois, 7-12 mois, 13-18 mois, 19-36 mois)
- Grille de suivi de la relation mère enfant durant toute leur présence aux AME
- Interventions,
- Calendrier de présence,
- Suivie en VAD,
- bilan de sortie
- TS +6

Comment remplir et utiliser les outils??? après débriefing + expliquer rapidement les sections que tu viens de présenter, si elles ne sont pas évidentes

Quand remplir le dossier famille ??? après une première présence en atelier, suite à l'acceptation de l'inscription par MAMPITA

Quand et comment démarrer les bilans ??? (car au franchissement de tranche d'age il y a des aspects psychomoteurs pas encore démarrés. Je propose au milieu de tranche d'age ex 4-6 mois le faire à 5) ?? Peuvent être faits en deux séances par ex?? déjà expliqué

La fiche d'observation se remplit pendant le debriefing. Les AS doivent discuter des aspects observés ensemble. C'est le point de départ pour la prise de décisions sur les interventions.

Manuel de procédures simplifié

A l'usage des animatrices

- **Objectif général des AME**

Les Ateliers mère-enfant ont pour objectif de motiver la mise en place d'une bonne relation mère-enfant. Nous savons déjà combien cette relation joue un rôle déterminant dans le bon développement de l'enfant et dans la construction de son image de soi.

Le sujet de travail des AS pendant l'atelier n'est pas l'enfant, mais **la mère**. C'est son comportement envers son enfant et la relation qu'elle tisse avec lui qui nous intéressent. L'enfant répondra aux changements opérés chez sa mère et il sera tout naturel pour lui qu'elle adopte de plus en plus une communication affective et ouverte envers lui. Il est prêt à recevoir. C'est la mère qui, par son histoire personnelle, peut avoir acquis ou hérité des comportements nocifs. C'est à vous de les repérer et de trouver la façon d'aider la mère à en changer.

- **Inscriptions et conditions de participation (reprendre tout comme dans le manuel de procédures?) OUI**
- **Rôle de l'animatrice**

L'animatrice doit garantir le bon déroulement des ateliers. Elle doit être attentive à la gestion du temps, du matériel, des activités.

Elle doit s'efforcer d'être assise au niveau des mamans, surtout quand elle doit leur parler.

Son attitude doit être toujours neutre et bienveillante

Elle montrer toujours du respect et ne jamais juger

Elle doit écouter attentivement et ne jamais couper la parole

Elle doit motiver constamment la communication par la parole en montrant l'exemple et en invitant la mère à le faire.

Elle doit valoriser la relation observée et, le plus possible, d'abord compter sur les ressources des autres mamans pour organiser son intervention

Elle doit être une observatrice, discrète, et ne jamais réagir « à chaud »

Son intervention auprès des mamans est toujours précédée d'une concertation avec les autres membres de l'équipe

- **Organisation de l'atelier et timing**

Les ateliers ont une durée de deux heures. Les animatrices doivent arriver une heure avant

le début des ateliers pour assurer la préparation de la salle et la mise en place du matériel. Le gardien coursier de l'agence doit nettoyer avec un produit désinfectant la salle de jeux et du bain en fin de matinée et aucune activité ne doit avoir lieu dans cet espace jusqu'au début des ateliers afin de garantir la propreté de l'espace.

14h : les animatrices mettent en place le matériel nécessaire et dix minutes avant l'heure de l'atelier une d'elles doit sortir accueillir les mamans qui arrivent et leur demander d'attendre.

15h : L'animatrice invite les mamans à rentrer dans la salle (mamans et enfants doivent enlever leurs chaussures et les déposer dans le carton prévu à cet effet. Le carton peut être rangé en sécurité dans l'agence pour éviter le vol de chaussures.)

L'animatrice invite les mères à prendre place : pour les bébés de moins de 5 mois sur le matelas, pour les autres, sur les tapis. Elle salue aussi bien les mamans que les enfants.

15h10 : L'animatrice demande l'attention des assistantes. Elle leur souhaite la bienvenue et les remercie de leur présence. Si une nouvelle maman est présente, c'est le moment de la présenter à toutes ainsi que son enfant, et de lui souhaiter la bienvenue.

Puis elle fait son introduction. (Voir plus loin.)

15h20 L'animatrice invite une première maman à donner le bain à son enfant. Les autres restent dans les jeux.

15h20 – 16h40 Bain et massage pour tous les enfants qui le souhaitent. Environ 5 minutes par enfant.

Bain et massage ne doivent pas obligatoirement être faits pour tout le monde. Si le temps n'est pas suffisant, les mamans qui n'ont pas pu faire le bain ou massage seront prioritaires à l'atelier suivant. Il faut s'en excuser et leur confirmer que ce sera leur tour la prochaine fois.

16h40 On distribue les paroles des chansons qu'on va chanter et met en route la musique.

16h50 On demande aux mamans de nous aider à ranger les jouets et de proposer à leurs enfants de ranger avec nous.

16h55 On remercie vivement les mamans d'être venues et on leur rappelle le prochain rendez-vous.

17h Fin de l'atelier. Rangement du matériel avec l'aide du gardien.

17h15 Debriefing

- **Salles et matériel**

Les salles doivent être toujours nettoyées avant les ateliers. C'est la responsabilité du gardien coursier et le CDAG doit veiller à ce qu'il le fasse toujours.

Les salles doivent être vidées de tout le mobilier non nécessaire aux ateliers, sans que cela perturbe le bon fonctionnement de l'agence. Tout ce qui est dangereux doit être repéré et

mis à l'écart. Les prises électriques à la portée des enfants doivent être couvertes avec du scotch.

- **L'introduction des ateliers**

Une fois les mères installées, l'animatrice rappelle les objectifs de l'atelier et les activités qui sont réalisées pour aider à atteindre ses objectifs. Voici ce qui doit être dit en début des ateliers. Au fur et à mesure que les mères prendront l'habitude des ateliers ce sont elles, aidées par l'animatrice, qui rappelleront les objectifs (l'arrivée d'une nouvelle maman est une bonne opportunité de les mettre à contribution).

Texte introduction ateliers

« Bonjour à toutes et bienvenues à l'atelier mère enfant de Mampita !

D'abord je voudrais vous remercier d'être venues !

Vous êtes aujourd'hui ici car vous avez un enfant de moins de trois ans.

Des choses très importantes se passent chez un enfant avant l'âge de trois ans.

C'est l'âge auquel il apprend le plus de choses.

Tout ce qui se passe, chaque son, chaque image,

chaque parole ou geste envers ou autour de lui comptent.

Toutes ces choses vont influencer la personne qu'il sera adulte, et la vie qu'il aura.

Vous avez des exemples ? [demander très vite aux mamans ce qui leur vient en tête, et si rien ne vient, donner un exemple]

Comprendre ça et lui donner ce qu'il lui faut à cet âge va lui changer la vie !

C'est pour cela que vous êtes ici.

Les objectifs de ces ateliers sont donc les suivants :

- Profiter de cet espace pour passer un moment rien qu'à vous deux
- Créer une relation avec votre enfant, qui l'aide à se développer
 - Suivre le bon développement de l'enfant et vous informer sur les étapes de ce développement
- Proposer des activités pour éveiller les sens et l'autonomie de l'enfant
- Vous accompagner, soutenir et écouter dans votre « maternité »

Pour atteindre ces objectifs on vous propose trois activités :

les jeux, le bain et le massage. Ce sont des activités pour le câliner, lui parler, lui donner de la confiance, partager le jeu avec lui, le détendre et l'aider à grandir.

Le jeu est le moyen le plus puissant qu'a l'enfant d'apprendre et se développer. Vous avez

deux espaces de jeu, en fonction de l'âge de votre enfant.

Le bain est....

Le massage....

On ne va pas forcer l'enfant à suivre les activités, **on va suivre son rythme.**

Le plus important, c'est que vous **lui parliez, que vous lui expliquiez les choses, et que vous partagiez un moment agréable avec lui.**

Avez-vous des questions?

S'il n'y pas de questions on va commencer par un moment de jeu, puis on va passer une à une au bain et au massage. »

Fin texte introduction

- **Les activités**

Trois activités principales sont proposés pendant l'atelier : le bain, le massage et les jeux. Les trois activités ont le même but : renforcer les liens entre la mère et l'enfant, passer un moment privilégié ensemble. Toutes les activités doivent rester du plaisir pour le couple mère-enfant.

Le bain :

Le but de cette activité n'est pas de rendre l'enfant propre mais d'apprendre à la maman à le laver en suivant son rythme. C'est un moment de partage et de complicité entre la mère et l'enfant autour de l'eau.

L'animatrice conseille la maman pour qu'elle prépare l'enfant au bain par la parole. Elle l'aide aussi pour le portage.

Pendant le bain l'animatrice invite la mère à laver en douceur son enfant, à lui parler de l'activité et à nommer les parties de son corps.

Si l'enfant ne souhaite pas faire le bain il ne doit pas être forcé. On lui propose de le faire une autre fois. S'il pleure beaucoup pendant l'activité on arrête l'activité et l'enfant peut retourner aux jeux (ou au massage s'il le souhaite).

Si la mère ne souhaite pas laver son enfant, il ne faut pas la culpabiliser. Ce sera une piste de travail pendant les ateliers.

Procédure :

Tout doit être déjà prêt pour le bain : les serviettes, le savon, les jouets d'eau, les deux baignoires, les deux seaux (un complètement rempli avec de l'eau et l'autre à moitié pour mixer). L'eau chaude dans la bouilloire.

La maman arrive avec l'enfant pour le bain. L'enfant peut patienter (où?) le temps que la

mère prépare l'eau. On rajoute de l'eau chaude au sceau rempli à moitié et on demande à la mère de tester avec le coude. C'est elle qui décide quand la température est bonne. Puis l'eau est versé dans la première baignoire. Elle doit être remplie de façon à ce que l'enfant ait l'eau jusqu'à la ceinture. Si l'enfant a peur on conseille la maman de mouiller d'abord ses pieds, puis aller petit à petit. Sinon il peut rentrer directement.

On ne lave jamais directement l'enfant avec la barre de savon. Demander à la mère de frotter le savon entre ses mains puis laver l'enfant. On doit motiver la mère pour qu'elle parle à l'enfant et nomme les parties du corps. Une fois l'enfant bien savonné il passe dans la deuxième baignoire pour être rincé. Puis l'animatrice prends la serviette et demande à la mère de lui donner l'enfant. C'est la mère qui se charge de vider l'eau des baignoires. Puis l'enfant peut passer au massage.

La durée de cette activité est d'environ 5 min mais il ne faut pas forcer le départ de l'enfant s'il est à l'aise. Il faut le préparer par la parole à sortir.

Le massage :

Il est essentiel de comprendre que le but de cette activité n'est pas thérapeutique. Ce n'est parce que l'enfant est malade ou qu'il ne se développe pas correctement qu'on le fait.

Le but c'est de favoriser la relation mère-enfant par le toucher, le regard, la parole, le langage corporel. Il apaise le bébé et le réconforte car sa maman est avec lui. Puis le massage favorise le sommeil, aide à la circulation, facilite la digestion, apaise le bébé, entre autres.

Attention le massage ne doit pas se faire si :

L'enfant à moins de un mois, il vient juste de manger, il est malade, a reçu un vaccin (attendre deux jours).

Procédure :

Après le bain la maman peut aller dans la zone massage où une animatrice l'attend. L'animatrice conseille la maman pour qu'elle prépare l'enfant au massage par la parole. Elle lui apprend ou rappelle les bons gestes. Elle l'encourage et valorise les bons échanges et gestes.

L'enfant doit être couché face à sa maman ou la maman peut allonger ses jambes, les couvrir avec la serviette et poser son enfant face à elle.

Le massage se fait principalement avec la paume de la main. Les mouvements doivent être lents et rythmes.

Il y a 13 mouvements en tout : La poitrine (X2), les bras (X2), les mains, le ventre (X2), les jambes, le dos (X2), les jambes (arrière), le visage (X2).

Mais tous les mouvements ne sont pas obligatoires. Cela doit rester un moment de plaisir et de partage. Le plus important c'est que la mère touche le corps de son bébé et se concentre sur lui, le regarde directement aux yeux et lui parle.

Si le bébé pleure et ne se sent pas bien, si le massage n'est pas du plaisir pour lui il faut arrêter le massage.

Les jeux d'éveil

Le but de cette activité est de favoriser le développement sensoriel, moteur et les réflexes. C'est un moyen de donner des idées à la maman et de la faire comprendre l'importance du jeu pour son enfant.

C'est à travers le jeu que l'enfant intègre le monde qui l'entoure. Ils favorisent la exploration et la découverte essentielles pour le développement cognitif de l'enfant.

L'animatrice doit inviter la mère à jouer avec son enfant à lui proposer des jeux, à observer comment il apprend...

Le jeu c'est aussi un moment unique pour les animatrices d'observer la relation mère-enfant, d'échanger avec les mamans et d'intervenir en cas de besoin.

Si un enfant n'a pas envie de jouer mais veut plutôt dormir il peut le faire. L'essentiel c'est que sa maman comprenne et satisfasse ses besoins.

- **L'observation pendant l'atelier**

L'observation doit être avant tout discrète. Si une maman se sent observée, elle aura tendance à se sentir gêné, à changer son comportement et peut être ne reviendra plus.

Le but de l'observation est de repérer des défaillances dans la relation mère-enfant. Il ne faut pas chercher à tout prix dès les premières séances ce qui ne va pas. Petit à petit, les animatrices, grâce aux interactions entre la mère et l'enfant pendant les activités, vont repérer les points faibles dans leur relation.

On observe le comportement de la mère, mais aussi le comportement de l'enfant, qui est le miroir du comportement de la mère. Comme vu auparavant dans la fiche de suivie hebdomadaire quatre aspects de la relation avec le bébé doivent être le centre de votre attention :

- L'affection, la réceptivité, l'encouragement et transmission.

- **Interventions**

Les interventions à propos des problèmes rencontrés dans le comportement de la mère envers

son enfant seront toujours décidés en équipe. Lors du debriefing l'équipe commente le fait observé et le confirme avec ses collègues.

Jamais une animatrice ne doit prendre l'initiative d'intervenir auprès d' une mère sans avoir demandé l'avis de ses collègues pendant le debriefing.

Une fois qu'une intervention a été décidée par l'équipe, l'animatrice « en charge » doit chercher les paroles et le moment adéquat.

- **Outils de suivi des familles**

A développer !!